

Christophe Rey

LESCLaP

Université de Picardie Jules Verne

christophe.rey@u-picardie.fr



14th EURALEX International Congress

Leeuwarden – 6-10 juillet 2010

"LE GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS, UN OUVRAGE TAXÉ DE TOUS LES MAUX"



Charles-Joseph Panckoucke (1736-1798)

Une préfiguration
de "l'Éditeur moderne"

Un secrétaire d'Etat
à l'information



Un baron de l'édition

Un exploitateur du
prolétariat intellectuel

Un empire éditorial

Éditeur de journaux

- Moniteur Universel**
- Gazettin**
- Mercure de France**

Éditeur littéraire

- Voltaire**
- Buffon**
- Rousseau**

Éditeur d'encyclopédies

- Supplément**
- Table analytique**
- Encyclopédie de Genève**
- Encyclopédie Méthodique**

Panckoucke et l'obsession encyclopédique



ENCYCLOPÉDIE

- ❑ 1751-1772 (textes et planches)
 - *Supplément* (1776-1777)
 - *Table analytique* (1780)
- ❑ 73000 articles
- ❑ Classement alphabétique

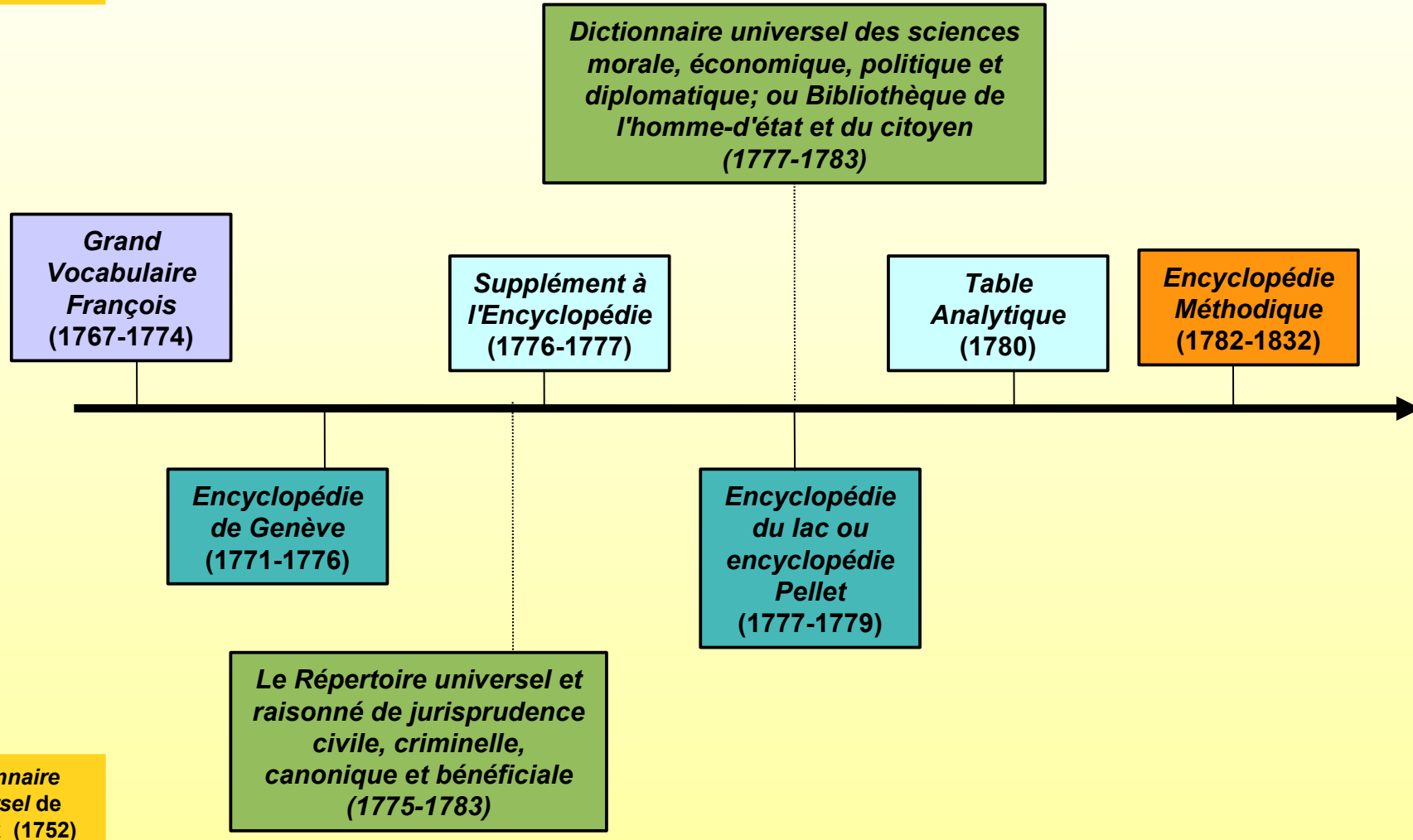
ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE

- ❑ 1782-1832
- ❑ 100000 articles
- ❑ Classement alphabétique **et** thématique
 - 39 dictionnaires de matière
 - 210 volumes (Inventaire de G.B Watts)

❑ Charles-Joseph Panckoucke

Le *GVF* dans la production lexicographique de Panckoucke

Encyclopédie
(1751-1765)



Quelques éléments de présentation du *Grand Vocabulaire François*

Publication du *GVF*

- Livraison rapide (1767-1774)
- 30 volumes de 600 pages (éditions Slatkine reprints en 2005 – précisément 18240 pages)
- Faible notoriété

Artisans du *GVF*

- Panckoucke : éditeur technique
- Marc-Michel Rey (Édition parallèle à Amsterdam)
- Joseph-Nicolas Guyot : éditeur littéraire
- Peu d'informations sur les auteurs

Le GVF : un des « premiers épigones de l'Encyclopédie et un anti-Trévoux notoire »

Un ouvrage dans la
lignée de
l'Encyclopédie

« Si notre ouvrage a quelque succès il le doit particulièrement à ce que nous avons tiré des articles fournis à *l'Encyclopédie* par les grands Maîtres, tels que les deux savants Editeurs [...], MM de Voltaire, Boucher d'Argis, Dumarsais, le baron d'Holbach, Marmontel, etc. » (Cité par LECA-TSIOMIS, 2002 : 455)

Un anti-Trévoux

« Ce sont [les] défauts du Dictionnaire de Trévoux qui ont fait naître l'idée du Grand Vocabulaire Français. Nous assurons que ce Dictionnaire n'a de commun avec notre livre que l'ordre alphabétique. » (Préface du *Grand vocabulaire français*)

«BOUCHE [...] Le Dictionnaire de Trévoux, qui semble prendre à tâche de confondre toutes les idées, dit que *bouche* est employé là comme adverbe. » (*GVF*, Tome IV : 191)

« APPARESSER; c'est un verbe moderne, que le Dictionnaire de Trévoux affectionne, & dont il a prédit la réussite. Mais il ne paroît pas jusqu'à présent que cet oracle se fût accompli. » (*GVF*, Tome III : 518)

Un ouvrage rejetant la philosophie ferme et hardie de l'*Encyclopédie*

« Certes, le *Grand Vocabulaire français* a beaucoup retenu du contenu technologique et scientifique de l'*Encyclopédie* dont nombre d'articles sont repris intégralement. Pourtant, à la différence de son modèle, il observe sur les points délicats qui mêlent politique et religion une réserve qui confine au conformisme. » (Leca-Tsiomis, 2005: 26)

« [...] s'agit-il de définir "Homme" ? GVF reprend l'antique "animal raisonnable qui commande à toutes les créatures." "Infus" ? Il s'emploie "pour dire la sagesse qu'il a plu à Dieu de verser dans quelques personnes privilégiées". "Fortuit" ? "Inopiné, qui arrive par hasard". "Indigent" ? "Pauvre, qui manque des choses nécessaires à la vie", toutes formulations empruntées au *Dictionnaire de Trévoux* de 1752. » (Leca-Tsiomis, 2002)

La faible aura du GVF : un ouvrage taxé de plagiat

« Un des plus grands défauts qu'on trouve à l'Encyclopédie, c'est qu'elle n'est point entre les mains de tout le monde, & qu'ils est très-peu de particuliers qui soient en état de se procurer une collection si considérable. Les auteurs du Grand Vocabulaire préviennent le public que, sans être ni plagiaires ni précisément imitateurs, ils ont sçu s'approprier quelques unes des richesses de cette mine abondante; ils avouent de plus que dans le cours de leur travail ils ont eu tous les Dictionnaires sous les yeux, & que, sans en copier aucun, ils ont profité de tout ce qu'ils contiennent d'intéressant. »
(Préface GVF)

« Nous avons profité, sans doute, des traits de lumières répandus dans l'Encyclopédie, nous en sommes convenus précédemment; mais une preuve évidente qu'il n'est pas possible que le grand Vocabulaire françois soit la copie de cet excellent Livre, & que les plans de ces deux ouvrages diffèrent essentiellement l'un de l'autre, c'est que depuis le monosyllabe A, jusqu'au substantif AIGUILLE, qui commence notre second volume, nous expliquons plus de deux mille six cents mots, tandis que l'Encyclopédie n'en traite que neuf cents, encore ne les considère-t-elle pas sous toutes les acceptions dont ils sont susceptibles.

Quant au Dictionnaire de Trévoux, nous osons assurer que nous n'en avons pas même tiré une seule phrase : les erreurs nombreuses que nous en indiquons dans ce Livre, dont la nomenclature n'est d'ailleurs depuis A jusqu'à AIGUILLE, que de quatorze cents trente mots, auroient dû nous mettre à l'abri de tout soupçon de plagiat. Mais pourquoi aurions-nous copié des Dictionnaires, tandis que nous avons sous les yeux les sources où ils ont puisé, & en général les différens écrits des meilleurs Auteurs de tous les siècles ?

Il seroit inutile de nous arrêter plus long-temps sur une accusation de ce genre : elle est trop peu fondée, pour qu'elle doive intéresser nos Lecteurs; nous les priérons seulement de comparer le grand Vocabulaire françois avec les Livres dont on prétend qu'il n'est que la copie; ce moyen nous justifiera mieux que tout ce que nous pourrions dire.

Ces détails de Grammaire qui ne sont propres qu'au grand Vocabulaire françois, suffisent, sans doute, déjà pour réfuter puissamment toute imputation de ressemblance (au moins à cet égard) avec quelqu'autre ouvrage que ce soit : ajoutons que le grand Vocabulaire françois renferme seul la totalité des mots de tous les Dictionnaires, & que sans en avoir copié aucun, il en donne la substance utile & épurée. »
(Avertissement figurant dans le tome II du GVF (1767))

Des ressemblances troublantes avec ses prédécesseurs

"PLAFOND, s. m. (Archit.) c'est la partie supérieure d'un appartement, qu'on garnit ordinairement de plâtre, & qu'on peint quelquefois : les plafonds sont faits pour cacher les poutres & les solives." (*Encyclopédie*)

"PLAFOND. s. m. C'est le dessous d'un plancher qui est cintré, ou plat, garni de plâtre, ou de menuiserie, & souvent orné de peintures. Laqueatum tabulatum. Les plafonds sont faits pour cacher les poutres & les solives." (*Dictionnaire Universel*)

"PLAFOND; Substantif masculin. C'est le dessous d'un plancher qui est cintré ou plat, garni de plâtre ou de menuiserie, & orné quelquefois de peintures. [...]" (*Grand vocabulaire français*)

"CIRCONSPECT, ecte, adj. Qui agit avec circonspection ; qui est prudent ; qui garde beaucoup de mesures, tant dans ses actions, que dans ses paroles. Circumspectus, consideratus. Les manières lentes & circonspectes des gens prudents, impatientent les esprits vifs. Le Pays. L'honnête-homme est modeste, & circonspect : il remarque les défauts d'autrui, & n'en parle jamais. S. Evr. (*Dictionnaire Universel*)

"CIRCONSPECT, ECTE. adj. Discret, retenu, qui prend garde à ce qu'il fait, à ce qu'il dit. Homme fort circonspect. Circonspect dans ses actions, dans ses paroles." (*Dictionnaire de l'académie française, 1762*)

"CIRCONSPECT, ECTE ; adjectif. *Circumspectus, a, um*. Discret, retenu, qui prend garde à ce qu'il fait, à ce qu'il dit. *C'est une Dame très-circonspecte*.

Les trois syllabes sont moyennes au singulier masculin; mais la troisième est longue au pluriel, & moyenne au féminin, qui a une quatrième syllabe très-brève.

Le dernier c ne se fait pas sentir au masculin.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un circonspect homme*, mais *un homme circonspect*." (*Grand vocabulaire français, Tome VI, p. 5.*)

Un ouvrage linguistique d'intérêt

"Le grand Vocabulaire doit être le code le plus complet de la Langue française & des Belles-Lettres : chaque mot y est expliqué dans tous les sens qui lui sont propres : on remarque les nuances qui le différencient des autres mots auxquels il peut avoir rapport. Si c'est un adjectif, on enseigne s'il doit suivre ou précéder nécessairement ou indifféremment le substantif auquel il appartient : si c'est un verbe, on assigne son régime, & par quelles particules il doit être lié avec l'infinitif d'un autre verbe : s'il est irrégulier, on le conjugue : s'il est régulier, on indique les règles pour le conjuguer, & quels auxiliaires forment ses temps composés, quand il est neutre. Chaque mot d'usage est d'ailleurs suivi de sa quantité prosodique, partie jusqu'à présent si négligée, & cependant si essentielle aux grâces, à la pureté & à l'harmonie du langage; on développe les abus de l'orthographe actuelle, avec les moyens d'y remédier; en un mot, on ne laisse rien à désirer sur la manière d'écrire & de prononcer correctement." (*Grand Vocabulaire François, Avertissement, TOME II*)

Une ambition linguistique importante

La description des verbes

Ainsi, pour chaque verbe du *GVF* se trouve indiqué son régime, son appartenance à un groupe de verbes, ainsi que sa façon de le conjuguer :

«**FORTIFIER**; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme CHANTER. [...]» (*GVF*, Tome XI, 190)

«**FORFAIRE**; verbe neutre irrégulier de la quatrième conjugaison, lequel se conjugue comme FAIRE. [...]» (*GVF*, Tome XI, 159)

«**FONDRE**; verbe actif de la quatrième conjugaison, lequel se conjugue comme FENDRE.[...]» (*GVF*, Tome XI, 111)

«**FRÉMIR**; verbe neutre de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme RAVIR.[...]» (*GVF*, Tome XI, 339)

«**FRIRE**, v. a. Frigere. C'est un verbe défectueux. Je fris, tu fris, il frit; nous faisons frire, vous faites frire, ils font frire. Je faisois frire, j'ai frit. [...]» (*Dictionnaire Universel* de Trévoux, 1743)

«**FRIRE**, chez les Cuisiniers, c'est mettre une piece passée par la farine & des oeufs délayés, dans du beurre ou du saindoux chauds, pour l'y faire cuire tout - à - fait ou en partie.» (*Encyclopédie*)

«**FRIRE**; verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaison. *Frigere*. Faire cuire dans une poêle avec du beurre, ou du saindoux, ou de l'huile bouillante. [...] Conjugaison & quantité prosodique des autres temps.

INDICATIF. *Présent. Singulier*. Je fris, tu fris, il frit. Le monosyllabe des deux premières personnes est long, celui de la troisième est bref.

Futur simple. Singulier. Je frirai, tu friras, il frira. *Pluriel*. Nous frirons, vous frirez, ils friront. [...]

Conditionnel présent. Singulier. Je frirois, tu frirois, il friroit. *Pluriel*. Nous fricions, vous fririez, ils friroient.

Impératif. Singulier. Fris.

Participe passif. Frit, Frite. *Des œufs frits. Une carpe frite*.

Ce verbe n'a point d'autres temps simples.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire AVOIR.» (*GVF*, Tome XI, 366)

Une description fine des adjectifs

«AIMABLE [...] Cet adjectif peut précéder ou suivre le substantif auquel il se rapporte, comme l'oreille & le goût l'auront décidé. On dira *une aimable fille*, & *une fille aimable*.» (GVF, Tome II, p.16-17)

«AMBULANT [...] Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une ambulante Troupe*, mais *une Troupe ambulante*.» (GVF, Tome II, p.265)

«ENVIEUX, EUSE [...] Ce mot employé comme adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas un *envieux esprit*, mais un *esprit envieux*.» (GVF, Tome IX, p. 348)

«LUGUBRE [...] Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas un *lugubre spectacle*, mais un *spectacle lugubre*.» (GVF, Tome XVI p. 130-131)

Une large dimension phonétique et prosodique

***Dictionnaire grammatical
portatif de la langue
française (1761)
Jean-François Féraud***

***Grand Vocabulaire François
(1767-1774)
Charles-Joseph Panckoucke***

***Dictionnaire critique de
la langue française
(1787)
Jean-François Féraud***

Indications phonétiques

JONC. s. m. **Jonchée.** s. f. **Joncher.** v. act. 1ere. longue. *Jon, Jonché-e* ; (pénultième longue.) *Jonché*, (2e. brève.) (Dictionnaire grammatical de la langue française, 1761)

« JONC, [...] On devrait écrire *jon* d'après la prononciation. » (*Grand Vocabulaire François*, 1767, Tome XV)

« JONC, s. m. [*Jon*, et devant une voyelle, *jonk*.] » (*Dictionnaire critique de la langue française*, 1787)

« LINGUAL, ALE, [...] On prononce & l'on devrait écrire *lingoual*. » (*Grand Vocabulaire François*, 1767, Tome XVI)

« LINGUAL, ale, adj. [*Lein-goual, gou-ale*.] » (*Dictionnaire critique de la langue française*, 1787)

PIGNON. s. m. Mouillez le gn. Prononcez. Pig-nion. (Dictionnaire grammatical de la langue française, 1761)

« PIGNON, [...] On prononce *pinion*. » (*Grand Vocabulaire François*, Tome XXII : 151)

PIGNON, s. m. [Mouillez le g.] (*Dictionnaire critique de la langue française*, 1787)

Premier dictionnaire de langue à accorder une telle place à la notation de la prononciation.

Conclusion

- Positionnement historique entre l'*Encyclopédie* et le *Dictionnaire Universel* de Trévoux qui fait du *Grand Vocabulaire François* un témoin privilégié de la querelle entre encyclopédistes et jésuites.
- Proximité avec les deux ouvrages qui est néanmoins en partie à l'origine de sa faible aura scientifique et des accusations de plagiat qui l'ont accompagné dès la parution de ses premiers volumes.
- En dépit des accusations de plagiat formulées contre lui, le *GVF* semble doté d'une véritable originalité scientifique. Celle-ci se traduit à la fois par son approche visant à expurger la lexicographie des plus grosses polémiques religieuses, morales et politiques, et par l'importance des indications prosodiques, orthographiques, phonétiques et syntaxiques qu'il livre assez systématiquement.

Bibliographie

- DARNTON, R. (1982 (1979)). *L'Aventure de l'Encyclopédie. 1775-1800. Un best-seller au siècle des Lumières*, Paris, Perrin, 445 p. III. Traduction de Marie-Alyx Revellat. Préface d'Emmanuel Le Roy Ladurie.
- Diderot, D.; Alembert, J. L. R. d'. (1751-1766). *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de Lettres*, Stuttgart, F. Frommann Verlag – G. Holzboog, 1990.
 - *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières par une société de gens de lettres, de savants et d'artistes; précédée d'un Vocabulaire universel, servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM. Diderot et d'Alembert, premiers Editeurs de l'Encyclopédie.* (1782-1832). A Paris (chez Panckoucke), Liège (chez Plomteux). 210 vol.
 - FÉRAUD, J.-F. (1761). *Dictionnaire grammatical de la langue française*. Avignon, Girard [Fér.].
 - FÉRAUD, J.-F. (1787-1788). *Dictionnaire critique de la langue française*. Marseille, Mossy, 3 vol. 4[□]κ. - 1994: édition *fac similé*, Max Niemeyer Verlag.
 - GUYOT, J.-N., M.; CHAMFORT, S-R-N; DUCHEMIN DE LA CHESNAYE, F. C. (1767-1774). *Le grand vocabulaire françois*. Publié à Paris par Ch-J. Panckoucke et à Amsterdam chez la Veuve Chatelain (& fils) et Marc-Michel Rey.
 - LECA-TSIOMIS, M. (2002). "L'Encyclopédie et ses premiers épigones: le *Grand vocabulaire français* de Panckoucke et le dernier *Trévoux*", in *Le travail des Lumières, Hommage à G. Benrekassa* sous la direction de N. Jacques-Lefèvre, Y. Séité et al. Paris, Champion, 2002, p. 455-472.
 - LECA-TSIOMIS, M. (2005). "De Furetière à Panckoucke: les joutes confessionnelles des dictionnaires et encyclopédies", dans *L'Encyclopédie d'Yverdon et sa résonance européenne*, sous la direction de J-D. Candaux, A. Cernuschi, C. Donato, J. Häselser, Slatkine, Genève, 2005, p. 13-29 .
 - *Le Dictionnaire de l'Académie française: histoire et nuances de la langue française (1694-1935)*. (2000). Éditions Redon.
 - MOUCHON, P. (1780). *Table analytique et raisonnée des matières contenues dans les XXXIII volumes in-folio du Dictionnaire des sciences, des arts et des métiers et dans son Supplément*, Paris, Panckoucke / Amsterdam, Marc-Michel Rey, 2 vols. (Stuttgart-Bad Cannstatt, Friedrich Frommann Verlag, 1967).
 - OLIVET (D'), P. J. T. (1771 (1736)). *Prosodie française*, Barbou, Paris.
 - REY, C. (2006). "A la découverte d'un monument oublié: l'Encyclopédie Méthodique", *Les Cahiers de lexicologie*, 88 (1), Garnier, pp. 67-82.
 - REY, C. (2004). *Charles-Joseph Panckoucke, artisan de l'encyclopédisme français*, Site internet du centre de recherches METAlexicographiques et Dictionnaires Francophones.
 - *Supplément à l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres; mis en ordre & publié par M*** Diderot*, Amsterdam, chez M. Rey, 1776-1777.
 - TUCOO-CHALA, S. (1977). *Charles-Joseph Panckoucke & la Librairie française, 1736-1798*, Pau, Marrimpouey Jeune, et Paris, Librairie Jean Touzot.